



Mairie de Grâne – 26400

FICHE D'INSCRIPTION
Ecole Publique de l'Espérance
26400 Grâne

Je soussigné(e), sollicite l'inscription de l'enfant :

NOM de l'enfant.....

PRENOM de l'enfant.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____

Nationalité _____ Sexe : F M

ADRESSE(s) PRINCIPALE(s)

A L'ECOLE : élémentaire en classe de : _____

maternelle en classe de: _____

NOM et PRENOM du père (ou représentant légal)

NOM DE JEUNE FILLE et PRENOM de la mère

Autorité parentale : oui non

Autorité parentale : oui non

NOM D'USAGE (MARITAL)

ADRESSE du père _____

ADRESSE de la mère _____

Tél. fixe _____

Tél. fixe _____

Tél. portable _____

Tél. portable _____

Tél. travail _____

Tél. travail _____

Mail _____

Mail _____

PIECES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

À la Mairie pour l'inscription	À l'École pour l'admission
<i>Livret de famille</i>	<i>Livret de famille</i>
<i>Justificatif de domicile – 3 mois</i>	<i>Justificatif de domicile – 3 mois (élémentaire)</i>
<i>Carte nationale d'identité parents</i>	<i>Pour les dérogations scolaires : courrier motivé</i>
<i>Pour les dérogations scolaires : courrier motivé</i>	<i>Certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée le cas échéant</i>
<i>Formulaire inscription au portail « eticket »</i>	<i>Fiche inscription de la mairie signée de Mme le Maire</i>
<i>Carnet de santé + copie des pages de vaccination</i>	<i>Fiche de renseignements école remplie (élémentaire)</i>
	<i>Règlement intérieur école signé (élémentaire)</i>

Rentrée scolaire 2023/2024 :

Le retrait des fiches d'inscription sur le site de la commune www.grane.fr

Le retour des fiches d'inscription, accompagné des pièces justificatives, doit se faire sur l'adresse mail de la mairie mairie@grane.fr ou au secrétariat de mairie.

Les permanences de la directrice de l'école : Mardi 9 mai, vendredi 12 mai, vendredi 6 juin et le mardi 13 juin sans rendez-vous.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la commune de Grâne et sont enregistrées dans un fichier informatisé pour l'inscription scolaire. Elles sont destinées à l'école communale et conservées la durée de la scolarité par la commune. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la commune de Grâne.

Signature du représentant légal venant inscrire l'enfant :

Date :

Le Maire de Grâne certifie avoir reçu et accepté la demande d'inscription susvisée.

A Grâne le :

Le Maire, Jean-Paul XATARD